

2500/JUST. - 1/12

A Maître LIEBAERT, Avocat

à

U S U M B U R A

Monsieur l'Avocat,

Comme suite à votre lettre n° AL/2360/I270
du 13 août 1954, j'ai l'honneur de vous retourner
dument complété, daté et signé, l'original de la
sommation dressé à charge du Sieur IDI BIN ISMAIL
ainsi que le reçu n° 93I/OI70/C. du 1er septembre 1954.-

L'HUISSIER, A. DEVISSCHER.-



ALBERT LIEBAERT
AVOCAT PRÈS LE TRIBUNAL D'APPEL
DU RUANDA-URUNDI
LICENCIÉ EN SCIENCES NOTARIALES

USUMBURA, LE 13 août 1954
B.P.233-TEL.252

Monsieur l'Huissier
de et à
RUHENGARI.

à répondre 25/8
AL/2360/I270.

*2560/Just 1/02
24/8/54*
Monsieur l'Huissier,

Vous voudrez bien trouver ci-joint
en cause OLD EAST c/IDI BIN ISMAIL une sommation que je
vous saurais gré de bien vouloir signifier à votre plus prompte
convenance, je joins un chèque BCB de Fr 80 pour couvrir les
frais.

Dès la sommation faite, je vous saurais
gré de me retourner l'original pour que je puisse continuer
ma procédure.

Avec mes remerciements, recevez Monsieur
l'Huissier, l'expression de mes sentiments distingués.

1 1111 9